QUESTIONS DES ORGANISATIONS SECTORIELLES DE L’ACI

AUX CANDIDATS

À LA PRÉSIDENCE DE L’ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

**Réponses de Jean-Louis BANCEL**

Tenant compte de la gouvernance tripartite entérinée dans les statuts de l’Alliance coopérative internationale entre ses dimensions mondiale, régionale et sectorielle, nous souhaitons vous poser les questions suivantes :

Question 1 : Seriez-vous, en principe, prêt à envisager la présence de quatre représentants sectoriels au conseil d’administration de l’Alliance coopérative internationale (contre deux actuellement), avec une rotation parmi les huit organisations sectorielles, qui pourraient être réunies par paires comme suit : agriculture — pêche, consommateur — logement, banque — assurance, et industrie — services/santé ? L’idée serait de les faire correspondre aux quatre représentants régionaux actuels d’Afrique, Asie-Pacifique, Amérique et Europe.

**JL Bancel**: Depuis l’Assemblée générale de Rome, dans laquelle je me suis fortement impliqué en tant que représentant sectoriel, et lors de laquelle les secteurs ont été intégrés au Conseil d’administration, j’estime qu’il serait dans le plus haut intérêt de l’ACI à l’échelle mondiale de bénéficier d’une représentation équilibrée, en nombre, entre les régions et les secteurs. Je suis convaincu qu’en l’absence de dispositions réglementaires préétablies, les secteurs parviendront à trouver une manière opportune de nommer leurs quatre représentants au Conseil d’administration, en fonction des personnes et des besoins. Il nous faut garder à l’esprit que le Conseil d’administration de l’ACI doit, dans l’ensemble, refléter la diversité de nos membres.

Question 2 : Seriez-vous favorable à l’organisation d’une séance d’une journée entre le SOLG et le Conseil d’administration en 2016 ? L’ordre du jour pourrait comprendre une discussion stratégique approfondie sur la contribution des organisations sectorielles à la mission et aux activités de l’Alliance coopérative internationale.

**JL Bancel**: Je suis totalement favorable à cette proposition. Je pense réellement que nous avons besoin de ce type de rencontre pour ébaucher notre ligne de conduite auprès d’institutions internationales intergouvernementales telles que le FMI, la Banque mondiale et l’OCDE, qui sont les plus réticentes à reconnaître l’intérêt des coopératives pour le développement durable. Pour aller de l’avant dans la voie d’une reconnaissance mondiale des coopératives, nous devons être unis au sein de l’ACI dans sa globalité : chacun compte, et la contribution de tous est essentielle.

En outre, je pense que ce type de réunion sera d’une grande utilité à la préparation d’un « congrès des coopérateurs », que j’ai l’intention d’organiser.

Question 3 : Pensez-vous que des efforts supplémentaires devraient être déployés pour améliorer progressivement le financement des organisations sectorielles, de façon à ce que celles-ci soient mieux à même de contribuer à la mission de l’Alliance coopérative internationale ?

**JL Bancel**: Je pense également qu’il nous faut trouver de nouvelles manières d’augmenter les revenus globaux de l’ACI, en y ajoutant d’autres sources davantage liées aux capacités économiques des coopératives, en particulier la partie provenant des activités mondialisées, notamment en prenant en compte l’importance des succursales dans les groupes coopératifs. À mon sens, ces revenus supplémentaires devraient être partagés entre toutes les composantes de l’ACI, mais en donnant la priorité aux secteurs d’envergure mondiale afin d’atteindre un meilleur équilibre entre les entités.